



AGIR DE FAÇON RESPONSABLE

Notre code de conduite

CODE DE CONDUITE

Sommaire et principes

NOUS ASSUMONS NOS RESPONSABILITÉS

NOUS PLAÇONS L'HUMAIN AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

NOUS SOMMES FIABLES ET INTÈGRES

PROTECTION ET SÉCURITÉ SONT LES VALEURS ESSENTIELLES QUI DISTINGUENT NOS ACTIONS ET NOTRE RÉUSSITE

NOUS PRENONS AU SÉRIEUX NOTRE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE NOTRE ACTIVITÉ INTERNATIONALE

NOUS PARTICIPONS À UN AVENIR DURABLE

NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION !

NOUS CRÉONS UN CLIMAT DE CONFIANCE

Le code de conduite G+D

Nous agissons de manière responsable et dans le respect des lois.

Direction

Nous nous positionnons comme modèles, afin d'encourager l'adoption des valeurs de G+D.

Décisions

Nos décisions sont responsables et réfléchies.

Doutes

Nous parlons ouvertement des doutes.

Conditions de travail fondamentales

Nous veillons les uns sur les autres.

Droits de l'homme et normes sociales

Nous veillons au respect des droits de l'homme.

Loi antitrust et droit de la concurrence

Notre réussite repose sur une concurrence loyale.

Anticorruption

Nous agissons avec le plus haut degré d'intégrité possible et refusons toute forme de corruption.

Conflit d'intérêts

Les décisions commerciales sont prises dans le meilleur intérêt de G+D.

Dispositions légales en matière de taxe et de douane

Nous respectons le droit douanier et fiscal applicable et refusons toute planification fiscale agressive.

Comptabilité et documentation commerciale

Une comptabilité en règle et une documentation conforme des transactions sont garantes de transparence.

Portefeuille de produits

Nous développons des technologies de sécurité qui créent un climat de confiance.

Protection des données et responsabilité numérique

Nous protégeons les données personnelles et créons un climat de confiance à l'ère du numérique.

Sécurité des données

Nous protégeons les informations confidentielles, les secrets industriels et la propriété intellectuelle.

Communication externe

Notre communication est cohérente et en accord avec notre environnement externe.

Actifs de l'entreprise

Nous gérons les outils de travail avec soin.

Relations commerciales internationales

Nous sommes actifs à l'international, mais toujours dans le respect des lois.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Nous ne tolérons pas le blanchiment d'argent.

Environnement et société

Nous agissons de manière responsable et participons activement au maintien d'un monde où il fait bon vivre.

Contact

Vous obtiendrez de plus amples informations ici.

CHERS COLLÈGUES,

Creating Confidence – la promesse commune que nous faisons à nos clients, partenaires, propriétaires, à la société et à toutes les personnes employées au sein de notre groupe, nous motive chaque jour à donner le meilleur de nous-même et à créer un climat de confiance grâce à nos produits et nos agissements.

Depuis 1852, G+D est un partenaire de confiance pour des institutions présentant un haut degré d'exigence. Au cours de son histoire, notre entreprise s'est constamment développée et a enrichi son portefeuille de produits d'innovations techniques. Aujourd'hui, nous protégeons les valeurs essentielles de notre monde grâce à des technologies de sécurité qui créent un climat de confiance.

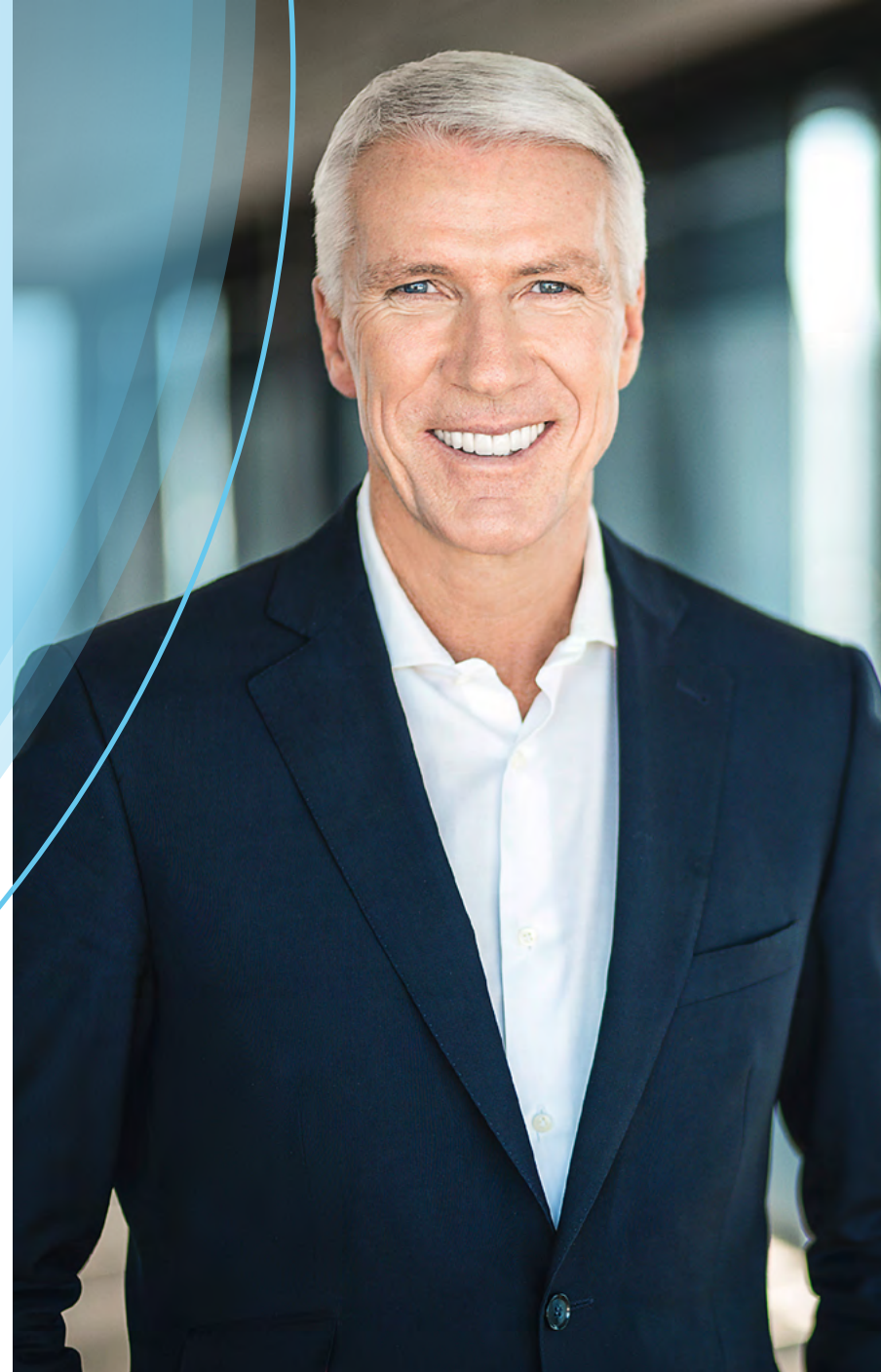
La confiance inspirée par nos produits et notre entreprise a toujours été et demeure le facteur clé de la réussite durable de G+D. Elle se base sur une action responsable, intègre et durable.

Une confiance construite sur le long terme peut aussi se perdre et s'avère difficile à regagner, le cas échéant. Nous devons garder cette idée à l'esprit dans le cadre de nos activités. Nos clients et partenaires commerciaux, ainsi que les propriétaires de l'entreprise, mais aussi la société, doivent pouvoir avoir la certitude que nous prenons les bonnes décisions et que nos actions sont justes. Chacun de nous est concerné, quel que soit son pays ou sa mission au sein de G+D.

Le code de conduite G+D comprend les règles de base qui s'appliquent à chacun de nous. Celles-ci ne sont pas négociables. Nous n'acceptons aucune infraction. Les nombreux exemples et conseils figurant dans le code de conduite doivent vous aider à faire les bons choix dans le cadre de votre travail. Dans les situations difficiles, il est utile de se reporter aux valeurs et aux principes de G+D.

Chaque personne employée au sein de G+D doit connaître ces règles, et je prie donc chacun d'entre vous de lire ce code de conduite et de le respecter. Si vous avez des doutes quant au comportement à adopter, n'hésitez pas à demander conseil. Le code de conduite peut aussi vous fournir des conseils adaptés dans ce cas.

Dr. Ralf Wintergerst
Group CEO Giesecke+Devrient



LE CODE DE CONDUITE G+D

NOUS AGISSONS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET DANS LE RESPECT DES LOIS.

En tant qu'entreprise internationale, nous sommes convaincus qu'agir de façon responsable et dans le respect des lois est une condition indispensable pour la réussite commerciale de Giesecke+Devrient (G+D). C'est la base de la confiance que nos clients, partenaires, propriétaires, collaborateur·rice·s et la société nous témoignent.

LE SYSTÈME JURIDIQUE forme le cadre immuable de toutes nos actions et garantit la stabilité, la sécurité et la planification nécessaires afin d'atteindre nos objectifs :

- Nous sommes tenus de respecter et de nous conformer à toutes les lois des pays dans lesquels nous sommes présents.
- Nous ne tolérons pas que nos collaborateur·rice·s commettent des infractions en cas d'incompréhension des intérêts de l'entreprise. Nous appliquons le principe de la tolérance zéro.
- Ces principes ne tolèrent aucune exception, même si cela risque d'engendrer un éventuel manque à gagner. Le fait qu'un contrat soit susceptible d'être remporté par la concurrence ne justifie en aucun cas un comportement illicite.
- Afin d'éviter toute mesure éventuellement illicite, nous sommes tenus de consulter les services Juridiques ou de Conformité en cas de doute.

LES VALEURS DE NOTRE ENTREPRISE (fiabilité, collectivité et innovation) représentent la ligne de conduite de notre activité. Elles caractérisent les relations que nous entretenons et forment les fondements de notre culture d'entreprise.

NOTRE CODE DE CONDUITE est la constitution de G+D qui s'applique à tou·te·s les collaborateur·rice·s du groupe. Il se base sur les valeurs fondamentales et les principes de G+D. Pour les collaborateur·rice·s, il représente la ligne directrice à suivre dans le cadre professionnel.

Les directives, consignes et instructions détaillées peuvent être consultées sur l'intranet de G+D « Digital Workplace » (DWP).



Giesecke+Devrient
Creating Confidence



COMMENT DOIS-JE ME COMPORTEUR POUR ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE CODE DE CONDUITE ?

Afin d'être en conformité avec le code de conduite G+D, nous devons respecter

- toutes les lois et dispositions légales en vigueur
- toutes les règles et réglementations
- des pratiques commerciales éthiques et un comportement intègre



LE CODE DE CONDUITE G+D S'APPLIQUE À TOUS !

Le code de conduite s'applique à la direction, aux cadres et aux collaborateur·rice·s de toutes les sociétés du groupe G+D dans le monde entier. Il s'applique également aux sociétés communes du groupe, dans la mesure où la validité des autorités compétentes a été décidée ou convenue, dans le contrat de sociétés communes par exemple.



LE CODE DE
CONDUITE G+D

DIRECTION

DÉCISIONS

DOUTES

CONDITIONS DE TRAVAIL
FONDAMENTALES

DROITS DE L'HOMME ET
NORMES SOCIALES



DIRECTION

NOUS NOUS POSITIONNONS COMME MODÈLES, AFIN D'ENCOURAGER L'ADOPTION DES VALEURS DE G+D.

Réussite commerciale, confiance, direction responsable et intégrité sont indissociables chez G+D. L'un des devoirs importants des cadres dirigeants est d'ancrer les valeurs de l'entreprise ainsi que les principes de conduite de ce code au quotidien de l'entreprise.

En tant que dirigeants, la responsabilité que nous assumons est importante :

- nous assumons notre responsabilité, nous nous conduisons de manière intègre et créons un environnement de travail caractérisé par un climat de confiance, une égalité des chances et une absence de discriminations.
- Nous devons être des modèles en matière de respect des lois, des valeurs de l'entreprise et des principes de conduite. Nous devons également nous assurer que nos collaborateur·rice·s sont conscient·e·s de l'importance du code de conduite G+D et s'y conforment.
- Nous mettons à la disposition des collaborateur·rice·s un interlocuteur en cas de doute concernant des dispositions légales ou des directives internes. Nous leurs fournissons conseil et orientation en cas de situations difficiles.
- Nous encourageons nos collaborateur·rice·s à poser des questions et à exprimer leurs doutes. Nous nous exprimons également librement en cas d'ambiguïté.
- Nous positionnons clairement contre tout type de discrimination.
- Nous prenons tout signalement pour toute mauvaise conduite très sérieusement et les adressons aux autorités compétentes.
- Nous protégeons l'identité de la personne qui signale une éventuelle infraction, et ne tolérons aucune discrimination.
- Nous connaissons et discutons des risques majeurs de notre domaine de responsabilité et remplissons nos obligations sociétales et de surveillance.

La responsabilité spéciale ainsi que les devoirs des dirigeants ne dispensent toutefois pas nos collaborateur·rice·s de leur propre responsabilité. Nous assurons ensemble le respect des lois et des directives internes.



QUELLES SONT NOS OBLIGATIONS SOCIÉTALES ET DE SURVEILLANCE ?

En tant que dirigeants, nous pouvons également être tenus responsables des actes et des omissions des personnes qui sont sous notre surveillance, et notamment des personnes que nous employons.

- Les personnes que nous employons sont sélectionnées exclusivement sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences et de leurs aptitudes. L'obligation de diligence est proportionnelle à l'importance de la tâche confiée à la personne employée.
- Les missions sont confiées de manière précise et compréhensible, et nous donnons accès à tous les outils et à toutes les informations nécessaires.
- Nous veillons à ce que les obligations et missions soient respectées.
- Nous expliquons l'importance d'un comportement licite et intègre dans le cadre de l'accomplissement des missions. Nous rappelons qu'aucune violation des dispositions légales et internes à l'entreprise n'est tolérée et que des mesures disciplinaires correspondantes seront prises, le cas échéant.





DÉCISIONS

NOS DÉCISIONS SONT RESPONSABLES ET RÉFLÉCHIES.

Dans la plupart des cas, la manière dont nous devons nous comporter et les décisions que nous devons prendre sont assez évidentes. Il peut toutefois arriver qu'une situation ne soit pas claire, car il peut être difficile de clarifier les faits lorsque nous sommes confrontés à des priorités contradictoires ou des exigences conflictuelles. Parfois, un agissement n'est pas en violation avec une loi, mais nous sentons que quelque chose ne va pas. Dans ce type de situation, il est important de prendre au sérieux cette intuition. En effet, même ce qui est permis par la loi n'est pas toujours juste. En cas de doutes sur une situation, nous prenons notre temps et faisons preuve de prudence afin de prendre des décisions justes et réfléchies.

Se poser les questions suivantes peut permettre de s'orienter :

- Ai-je toutes les informations nécessaires afin de prendre une décision ?
- Mes agissements sont-ils conformes à la loi et aux directives internes ?
- Mes agissements sont-ils en conformité avec le code de conduite et les valeurs de G+D ?
- Mes agissements et mes décisions sont-ils exemplaires ? Que penserais-je si les autres agissaient ainsi ?
- Ma décision est-elle prise librement ou sous la pression (de la réussite, d'un tiers) ?
- Quelles conséquences ma décision peut-elle avoir sur les activités et la réputation de G+D ?
- Que se passerait-il si mon comportement était rendu public ou publié dans la presse ?
- Comment ma famille et mes amis jugeraient-ils mon comportement ?
- Que me dit ma conscience ? Suis-je prêt-e à engager ma responsabilité personnelle pour ma décision ?



ATTENTION – SIGNAL D'AVERTISSEMENT !

Les phrases telles que les suivantes, visant à faire taire tout scrupule, sont un signal d'avertissement :

- Tout le monde le fait.
- La méthode officielle est bien trop longue.
- Personne n'en saura rien.
- On s'arrangera plus tard.



OÙ OBTENIR DES CONSEILS ?

Vous avez des doutes concernant une situation, et n'êtes pas certain-e qu'un comportement soit licite ou une décision juste ? Une situation vous pose un cas de conscience ? Demandez conseil ! Vos supérieurs hiérarchiques, mais aussi d'autres dirigeants ou collègues des services Juridique ou de Conformité sont à votre écoute.



DOUTES

NOUS PARLONS OUVERTEMENT DES DOUTES.

Nous estimons non seulement que les pratiques éthiques sont justes, mais aussi qu'elles représentent la voie à suivre pour mener à bien des activités commerciales. Reconnaître à temps les problèmes et les résoudre est nécessaire pour conserver la confiance de nos clients, de nos partenaires, de nos collaborateurs ainsi que de nos partenaires.

Exprimer ses doutes

G+D encourage la culture de la confiance, de l'intégrité et de la conformité, et vous invite à exprimer vos doutes et vos questions relatives à des situations ou à des comportements qui constitueraient une violation des lois, de ce code de conduite ou des directives internes, et représenteraient ainsi un risque pour l'entreprise et ses partenaires. Si vous avez des raisons de penser qu'une personne employée au sein de G+D ou qui travaille pour le compte de G+D pourrait avoir commis un impair, nous attendons de vous que vous nous en informiez le plus rapidement possible. Si vous avez des doutes concernant la nécessité d'une éventuelle escalade face à une situation, nous vous conseillons de toujours opter pour l'escalade, la prise de conseil et l'expression de vos doutes.

Confidentialité et anonymat

Pour G+D, il est important que vous vous sentiez en sécurité lorsque vous exprimez vos doutes. Si nécessaire, vous pouvez effectuer un signalement de manière anonyme et confidentielle. Tous les signalements déclarés sont vérifiés de manière confidentielle et en conformité avec les règles en vigueur, y compris les directives relatives au traitement des données à caractère personnel.

Aucune discrimination

Lors de la vérification d'un signalement, G+D s'assure que les droits de toutes les personnes concernées et impliquées sont respectés et protégés. Les collaborateurs qui déposent un signalement ou expriment leurs doutes sont protégés de toute mesure discriminatoire.

G+D prendra des mesures disciplinaires contre les dirigeants et les collaborateurs qui feraient preuve de discrimination envers un collègue suite à l'expression de ses doutes ou questions, ou suite à un éventuel signalement.



DITES NON !

Personne, quel que soit son statut au sein de G+D ou en-dehors, n'est autorisé à vous demander quoi que ce soit d'illégal ou de non éthique ou qui représenterait une violation de ce code de conduite.



COMMENT DÉPOSER UN SIGNALEMENT OU DEMANDER CONSEIL ?

Différents canaux sont à votre disposition afin de signaler tout comportement éventuellement inapproprié, exprimer tout doute éthique ou encore demander conseil :

- Dirigeant direct ou autre supérieur hiérarchique
- Agent du service Conformité local
- Service Conformité compétent ou service Conformité du Groupe
- « Tell G+D », notre système de signalement international, qui permet également des signalements anonymes



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la [page contact](#) de ce document.



CONDITIONS DE TRAVAIL FONDAMENTALES

NOUS VEILLONS LES UNS SUR LES AUTRES.

G+D est un employeur responsable et fiable. Nous cultivons une coopération équitable et protégeons les droits fondamentaux des personnes employées et leurs représentants. Le sentiment d'appartenance est rendu possible par la confiance et la sécurité. Il nécessite un environnement de travail caractérisé par la considération et le respect.

Considération et respect

La considération et le respect pour les collaborateur·rice·s et leur environnement social sont des éléments essentiels d'une culture d'entreprise qui confère à tou·te·s les collaborateur·rice·s un sentiment d'appartenance. À tous les niveaux de l'entreprise, nous faisons preuve de respect, de considération et de bienveillance. C'est un élément fondamental de la réussite de G+D en tant qu'employeur attrayant.

Diversité, inclusion et égalité des chances

Nous créons un environnement de travail qui garantit l'égalité des chances et l'inclusion. L'égalité des chances et l'équité sur le lieu de travail implique pour nous que chaque personne employée, indépendamment de ses caractéristiques personnelles, de ses conditions de vie, de sa condition physique ou mentale (« participation »), soit jugée pour ses compétences, ses qualifications, son expérience et sa performance et traitée de manière objectivement équitable et juste. Les origines multiculturelles et la diversité de nos collaborateur·rice·s sont une force.

Cogestion

Nous respectons le droit des collaborateur·rice·s, dans le cadre du système juridique national, de jouir de droits de cogestion, et de s'organiser en conséquence.

Sécurité au travail et santé

La santé et la sécurité de tou·te·s nos collaborateur·rice·s sont une de nos priorités majeures. C'est pour cela que la mise en place des directives de sécurité au travail, ainsi que des normes de sécurité techniques et professionnelles les plus strictes, sont la base de notre travail quotidien.



POURQUOI CELA NOUS IMPORTE-IL AUTANT ?

- G+D se positionne sans équivoque contre tout comportement qui représenterait une violation des directives citées.
- Cela vaut pour tout agissement pour le compte de G+D, sur le lieu de travail, mais aussi lors de visites chez les clients, de conférences, de fêtes d'entreprise ou sur les réseaux sociaux.



CE QUE NOUS NE TOLÉRONS PAS !

Nous ne tolérons aucun harcèlement ni aucune discrimination, aucune inégalité ni aucun acte visant à rabaisser quelqu'un du fait de son âge, de sa couleur de peau, de son genre, de son orientation sexuelle, de sa religion, de ses handicaps ou de son origine ethnique.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations concernant nos conditions de travail fondamentales sur l'intranet de notre entreprise « Digital Workplace » (DWP) ou auprès d'un interlocuteur des ressources humaines.





DROITS DE L'HOMME ET NORMES SOCIALES

NOUS VEILLONS AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME.

Le respect et la protection des droits de l'homme, ainsi que le respect des normes sociales internationales, font partie de nos valeurs fondamentales. Chez G+D, nous nous efforçons de respecter les normes de travail et sociales internationales en vigueur.

Parmi ces dernières, nous comptons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies (UN), les Principes directeurs de l'Union Européenne relatives aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail (ILO) ainsi que la Loi britannique sur l'esclavage moderne.

Nous nous y engageons, et attendons la même chose de nos partenaires commerciaux. Lors de la sélection de nos partenaires commerciaux, mais aussi tout au long de nos activités commerciales, nous veillons au respect des principes fondamentaux des droits de l'homme et des normes sociales.



QUELS DOMAINES FONT TOUT PARTICULIÈREMENT PARTIE DES DROITS DE L'HOMME ?

- Le respect de la dignité personnelle, de la sphère privée et des droits individuels de chacun
- Le respect des obligations en vigueur en matière de sécurité au travail
- L'interdiction du travail des enfants ou du travail forcé
- L'interdiction de l'esclavage et de la traite des humains



NOUS NOUS Y ENGAGEONS !

- Nous ne tolérons pas le travail des enfants ni le travail forcé, ni aucune forme d'esclavage moderne ou de travail impliquant la traite des humains. Cela vaut pour nos sociétés, pour nos partenaires contractuels et pour nos chaînes logistiques.
- Nous analysons de façon précoce les décisions que nous prenons pour notre entreprise afin de nous assurer qu'elles ne provoquent pas d'effets néfastes sur les droits de l'homme.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur les droits de l'homme et les normes sociales sur l'Intranet ou auprès d'un interlocuteur du service Conformité ou des ressources humaines.



LOI ANTITRUST ET DROIT DE LA CONCURRENCE

NOTRE RÉUSSITE REPOSE SUR UNE CONCURRENCE LOYALE.

Chez G+D, nous convainquons nos partenaires et nos clients en nous appuyant sur nos produits et services, de manière équitable et dans le respect d'une concurrence libre. Dans ce cadre, nous veillons au respect de toutes les dispositions de la législation antitrust et du droit à la concurrence.

La législation antitrust protège la concurrence libre et non faussée au profit des clients, des entreprises et de la société.

Domaines de risque principaux de l'entreprise quant au droit des cartels

- Accords avec nos partenaires ou nos concurrents qui risquent d'influencer de manière non équitable la libre concurrence : Tout accord, notamment sur les prix, la répartition du marché et de la clientèle et des conditions commerciales ou sur toute autre entrave à la concurrence, est interdit.
- Abus d'une position dominante sur le marché (un indicateur peut être une part de marché de plus de 30 %), notamment par un traitement différencié des clients sans justification objective (discrimination), ou par la mise en place de prix d'achat, de vente ou de conditions déraisonnables.



POURQUOI CELA EST-IL ESSENTIEL À NOS YEUX ?

- Nous faisons toujours preuve d'intégrité et respectons toutes les dispositions relatives à une concurrence équitable.
- Un comportement violant les dispositions de la législation antitrust fausse la concurrence et est en contradiction avec les principes et les objectifs d'un commerce libre et équitable.
- Les violations de la loi antitrust peuvent avoir de graves conséquences pour notre entreprise et les collaborateurs concernés : amendes élevées, exclusion des appels d'offres, réputation ternie.

DANS QUELLES SITUATIONS DES RISQUES SONT-ILS SUSCEPTIBLES D'APPARAÎTRE ?

- Communication avec les concurrents
- Dans les contrats : en cas d'accords d'exclusivité ou de coopérations entre entreprises, notamment dans le cadre d'initiatives communes de recherche et développement, de consortiums, d'offres conjointes ou de coopérations d'achat
- La participation à des salons ou à des réunions d'associations auxquels les concurrents ou les partenaires sont présents

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la législation antitrust et le droit de la concurrence sur l'Intranet ou auprès d'interlocuteurs des services Juridiques ou de Conformité.



ANTICORRUPTION

NOUS AGISSONS AVEC LE PLUS HAUT DEGRÉ D'INTÉGRITÉ POSSIBLE ET REFUSONS TOUTE FORME DE CORRUPTION.

Dans tous les domaines de nos activités, nous refusons catégoriquement toute pratique de corruption. L'influence illicite sur des décisions et des procédés commerciaux en fait partie.

Nous renonçons à toute opportunité commerciale qui pourrait éveiller d'éventuels soupçons de corruption, même si cela peut représenter un manque à gagner. Le fait qu'un contrat soit susceptible d'être remporté par la concurrence ne justifie en aucun cas une violation de la loi. Nous attendons de nos partenaires qu'ils adoptent également cette position ferme. C'est pour cela que nous n'entretiens des relations qu'avec des partenaires commerciaux intègres. Nous ne mandatons aucun partenaire ou tiers pour la mise en œuvre d'actions interdites chez G+D.

Les risques de corruption peuvent apparaître dans différentes situations, quand une personne propose un avantage illicite afin d'influencer la décision d'une autre personne ou quand une personne exige un avantage illicite afin de prendre une décision. Des demandes de commissions inhabituellement élevées de la part de partenaires, ainsi que des cadeaux ou des invitations d'un montant onéreux en sont des exemples. G+D n'autorise aucun paiement de facilitation, à savoir un paiement illégal à des agents publics, afin d'accélérer des actes officiels.

Sponsoring et don

Le sponsoring et les dons caritatifs peuvent également être problématiques s'ils permettent de poursuivre des objectifs illicites.

Lobbying

Pour la représentation des intérêts de G+D au niveau politique (lobbying), nous agissons de façon transparente et en conformité avec le cadre juridique. Nous n'influons pas financièrement les décisions politiques.



POURQUOI CELA COMPTE-T-IL POUR NOUS ?

- Des pratiques de corruption contredisent les bases et les objectifs d'échanges commerciaux libres et équitables, ralentissent le développement économique, faussent la concurrence et compromettent les institutions politiques.
- La corruption peut constituer une infraction et engendrer de lourdes sanctions et amendes pour G+D et pour les personnes personnellement impliquées.
- Nous souhaitons protéger la réputation de G+D et de ses partenaires.



VOICI COMMENT RÉAGIR DE FAÇON APPROPRIÉE EN CAS DE SUSPICION DE PRATIQUES DE CORRUPTION !

Je me demande :

- La situation présente me dérange-t-elle ?
- Quelle serait la réaction de mes supérieurs s'ils en étaient informés postérieurement ?
- Qu'en penseraient mes amis et ma famille ?
- La réputation de G+D serait-elle ternie en cas de publication de la situation dans les médias ou sa découverte lors d'un audit ?



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la corruption et les pots-de-vin sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs du service de Conformité.





CONFLIT D'INTÉRÊTS

LES DÉCISIONS COMMERCIALES SONT PRISES DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE G+D.

Le meilleur moyen pour G+D d'exceller est de poursuivre un objectif commun et de prendre des décisions impartiales. Un conflit d'intérêts peut apparaître lorsque vos intérêts personnels divergent de ceux de G+D et risquent ainsi de vous pousser à prendre des décisions partiales et à vous comporter de manière irresponsable sur le plan professionnel.

Les conflits d'intérêts ne sont pas un problème s'ils sont reconnus à temps, signalés et gérés de façon appropriée afin de garantir des pratiques commerciales conformes. Si elles ne sont pas gérées de façon convenable, de telles situations peuvent mener à des décisions inappropriées, voire à des infractions (corruption, fraude ou délit d'initié).

Afin d'éviter les conflits d'intérêts :

- Il faut faire preuve de transparence dans tous vos agissements.
- N'utilisez pas votre position au sein de G+D pour exiger des avantages qui sont refusés aux autres.
- Soyez conscients des activités, intérêts et relations personnels qui risqueraient de compromettre une prise de décision objective ou simplement d'éveiller des soupçons.



QUELLES SITUATIONS PEUVENT MENER À DES CONFLITS D'INTÉRÊTS ?

- La participation à une activité concurrente à celle de G+D (participation à l'initiative d'un concurrent par exemple)
- Le recrutement d'une personne (en tant que collaborateur-riche ou consultant-e) avec laquelle vous entretenez une relation personnelle.
- Favoriser l'achat de marchandises ou de services auprès d'une entreprise dans laquelle un membre de votre famille est responsable de la transaction



CONSEILS POUR RECONNAÎTRE UN ÉVENTUEL CONFLIT D'INTÉRÊTS :

- Ma décision se base-t-elle sur des critères purement objectifs, comme la qualification, le prix, la qualité et la fiabilité ?
- Ma décision peut-elle donner l'impression qu'elle est profitable pour moi ou mon entourage proche ?



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur les conflits d'intérêt sur l'Intranet ou auprès du service de Conformité compétent.



DISPOSITIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE TAXE ET DE DOUANE

NOUS RESPECTONS LE DROIT DOUANIER ET FISCAL APPLICABLE ET REFUSONS TOUTE PLANIFICATION FISCALE AGRESSIVE.

En tant que contribuables responsables, nous respectons toutes les dispositions légales en matière de taxe et de douane applicables à nos activités dans le monde entier, et nous nous conformons donc à toutes les obligations de déclaration et de rapport avec le plus grand soin et dans les délais impartis.

Nous renonçons à toute planification fiscale agressive dont le but exclusif serait l'obtention d'avantages fiscaux illicites.

Non seulement le service financier, mais également chacun de nous doit, dans le cadre de son activité professionnelle, participer au respect des dispositions légales en matière de taxe et de douane. Dans le cadre de nos activités commerciales, nous veillons ensemble à ce que toutes les transactions soient conformes aux dispositions légales en matière de taxe et de douane.



POURQUOI LE RESPECT DES DISPOSITIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE TAXE ET DE DOUANE EST-IL SI IMPORTANT ?

Une déclaration correcte et dans le respect des délais impartis des charges fiscales et de droits de douane imposés est élémentaire. En effet, toute violation des exigences légales et réglementaires peuvent entraîner de graves sanctions monétaires et non monétaires, nuire à notre réputation et entraîner des préjudices économiques pour notre entreprise. En outre, toute politique fiscale agressive ne correspond pas aux exigences de la politique durable de notre entreprise.



EXEMPLES DE SITUATIONS DANS LESQUELLES IL FAUT VEILLER TOUT PARTICULIÈREMENT AUX EXIGENCES FISCALES :

- Don de cadeaux, invitations à des événements
- Négociation et conclusion de contrats avec des clients et des fournisseurs
- Mise en place et modification de modèles commerciaux ou de chaînes de création de valeurs
- Activité d'un-e collaborateur-riche à l'étranger



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur l'Intranet ainsi qu'auprès des interlocuteurs compétents du service central de fiscalité et des services de l'entreprise.



COMPTABILITÉ ET DOCUMENTATION COMMERCIALE

UNE COMPTABILITÉ EN RÈGLE ET UNE DOCUMENTATION CONFORME DES TRANSACTIONS SONT GARANTES DE TRANSPARENCE.

Nous nous conformons à toutes les exigences nationales et internationales quant à la bonne tenue de nos comptes. Une documentation conforme garantit la transparence. Nos systèmes de contrôle interne et la documentation qui l'accompagne nous permettent de nous assurer du respect des exigences légales applicables.

Chacun de nous, quel que soit son poste au sein de l'entreprise, est tenu d'assurer avec le plus grand soin l'exactitude et l'exhaustivité de la documentation commerciale et financière de l'entreprise, des décisions commerciales sur des investissements importantes, en passant par la facturation des dépenses et jusqu'au simples e-mails. Pour assurer l'exhaustivité de la documentation, nous veillons au respect des procédés internes, directives et principes de comptabilité reconnus.



QUELLE EST L'IMPORTANCE D'UNE COMPTABILITÉ BIEN TENUE ET D'UNE DOCUMENTATION CONFORME ?

Une comptabilité en règle et une documentation conforme ne sont pas seulement des obligations légales, mais permettent en outre d'instaurer confiance et transparence dans le cadre de nos relations avec nos partenaires et le public.



NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

- Une documentation correcte, complète et dans les délais impartis de toutes les opérations commerciales
- Respect des délais de conservation
- Ne jamais fausser les déclarations



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur l'Intranet, directement auprès de l'un de vos supérieurs ou encore auprès des interlocuteurs du service de comptabilité.



PORTEFEUILLE DE PRODUITS

NOUS DÉVELOPPONS DES TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ QUI CRÉENT UN CLIMAT DE CONFIANCE.

Nous développons des technologies de sécurité qui créent un climat de confiance afin de garantir les valeurs essentielles de notre monde dans quatre domaines principaux : Payment, Connectivity, Identities et Digital Infrastructures. Au cours des dix prochaines années, nous contribuerons à assurer un climat de confiance au sein de l'univers numérique, et continuerons ainsi à faire ce que nous avons toujours fait.

Creating Confidence

Voici le principe directeur de notre activité quotidienne et la promesse faite à nos clients. La satisfaction de nos clients est le critère sur lequel se basent nos prestations. Nous répondons à leurs demandes à l'aide de produits de grande qualité, de solutions intelligentes, avec rapidité et fiabilité. Nous assistons nos clients grâce à nos compétences et à nos services, afin de participer à la réussite durable de leur entreprise sur leurs marchés.

Leadership technologique et innovation

Le passé et l'avenir de G+D sont marqués par le progrès et le développement continu du portefeuille de G+D au profit de nos clients. La sécurité et la confiance garanties par des produits et des solutions au caractère novateur font partie intégrante de notre réussite commerciale. Des technologies de pointe en sont le moteur et la base, et l'esprit d'innovation a toujours fait partie de nos valeurs fondamentales. Nous souhaitons renforcer notre activité grâce à nos compétences clés, tout en restant suffisamment flexible afin de les mettre à profit dans de nouveaux secteurs.



QUE CELA IMPLIQUE-T-IL POUR NOUS ?

- Chaque personne employée s'efforce chaque jour d'assurer un haut niveau de qualité et l'amélioration constante des procédés et procédures nécessaires.
- G+D investit sans cesse dans la recherche et le développement afin de maintenir notre position de leader sur le marché et de la consolider.

C'est pour cela que nos clients nous font confiance et que l'avenir de G+D se construit sur des bases solides.



NOUS NOUS Y ENGAGEONS !

- Dans notre domaine de compétence, nous nous assurons que nos produits, services et solutions sont sûrs et conformes aux exigences légales locales en matière de sécurité, d'autorisation, de mise sur le marché et d'utilisation dans les pays cibles concernés.
- Si nous avons des doutes concernant un éventuel défaut en matière de qualité, de sécurité ou de conformité, nous agissons en conséquence et les signalons.
- Nous tenons nos engagements techniques.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur l'Intranet.



DISPOSITIONS LÉGALES EN
MATIÈRE DE TAXE ET DE DOUANE

COMPTABILITÉ ET
DOCUMENTATION COMMERCIALE

PORTEFEUILLE DE
PRODUITS

PROTECTION DES DONNÉES ET
RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE

SÉCURITÉ DES DONNÉES



PROTECTION DES DONNÉES ET RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE

NOUS PROTÉGEONS LES DONNÉES PERSONNELLES ET CRÉONS UN CLIMAT DE CONFIANCE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.

Smartphones, paiement mobile, monnaie numérique, contrôle automatisé des frontières, des passeports et des cartes d'identité : la numérisation offre de nombreuses opportunités pour notre entreprise. Afin d'en profiter, un point est essentiel : notre entreprise doit se positionner comme un partenaire de confiance dans l'univers numérique.

Cette confiance, nous l'instaurons grâce à un traitement responsable, transparent et équitable des données, des technologies numériques et des applications.

Nous considérons la protection des données à caractère personnel et de la sphère privée comme un droit fondamental et respectons toutes les lois en vigueur en matière de protection des données.

Nous agissons en conformité avec la protection des données et assumons notre responsabilité numérique lorsque par exemple, nous:

- traitons avec soin, sécurité et conformité les données personnelles de nos collaborateurs et celles de nos clients et fournisseurs.
- prenons en compte la protection des données dès le développement de nos produits, en nous conformant aux exigences relatives au « Privacy by Design » et au « Privacy by Default ».
- garantissons à toutes les personnes concernées une transparence totale sur le traitement de leurs données.
- respectons les droits des personnes concernées et les appliquons en conséquence.
- enregistrons exclusivement les données et fichiers à caractère personnel dont nous avons besoin et supprimons toutes les données non nécessaires.
- concevons et utilisons de façon responsable de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle et la biométrie.



VOILÀ POURQUOI CELA EST IMPORTANT POUR NOUS !

- Pour G+D, le traitement et la protection des données à caractère personnel sont une compétence clé. Ainsi, le traitement responsable des données fait partie de nos valeurs fondamentales et représente un des principes majeurs de la relation de confiance instaurée avec nos clients.
- Toute violation des lois relatives à la protection des données peuvent entraîner de lourdes amendes et ternir fortement la réputation de notre entreprise.

QUELS SONT LES EXEMPLES DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ?

- Données personnelles générales (nom, date de naissance, adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.)
- Données de personnalisation (détenteur d'une carte, numéro de carte, etc.)
- Données de paiement (IBAN, PAN, informations de paiement, etc.)
- Données de télécommunication (numéro d'appel (MSISDN), données du terminal (eID/eUICCID), etc.)
- Données en ligne (adresse IP, données de localisation)

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs du service Protection des données .





SÉCURITÉ DES DONNÉES

NOUS PROTÉGEONS LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES, LES SECRETS INDUSTRIELS ET LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

La protection des informations confidentielles, notamment des secrets professionnels et industriels, ainsi que de la propriété intellectuelle fait partie de nos tâches premières et est indispensable pour garantir notre réussite. Disponibilité, confidentialité et intégrité des informations, systèmes et données sont d'une grande importance. Dans le cadre de la gestion des identités et des accès, nous veillons à ce que seules les personnes et rôles autorisés aient accès aux données nécessaires pour la réalisation de leur mission (principe « Need to know »). Pour cela, nous misons sur des procédés modernes d'authentification sécurisée des identités, ainsi que de cryptage des données.

Afin d'assurer la pérennité de notre réussite, nous respectons toutes les lois et directives applicables en matière de protection des données et de cybersécurité. Nous avons créé un système de gestion de la sécurité qui met en place des mesures de contrôle de tous les services pertinents.

Informations privilégiées

Lorsque nous avons accès à des informations privilégiées en rapport avec une entreprise cotée en bourse (telle que secunet Security Networks AG) dans laquelle nous avons des actions, prévoyons d'en avoir ou de les céder, nous ne sommes pas autorisés à les utiliser pour la vente ou la cession de titres de cette entreprise, ni pour recommander des investissements à des personnes extérieures au groupe G+D (membres de la famille et amis inclus).

Au sein du groupe, la divulgation de ces informations est exclusivement autorisée sous certaines conditions très strictes.



POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT ?

- La protection des informations est indispensable pour le développement et la fabrication de services et produits numériques et physiques, ainsi que la protection de nos données et celles de nos clients, partenaires et fournisseurs.
- Tout transfert non autorisé d'informations confidentielles peut gravement nuire à G+D et avoir des répercussions légales pour les collaborateurs concernés.



VOICI COMMENT PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES !

- Nous ne transmettons jamais les informations confidentielles sans autorisation en dehors de G+D.
- Nous nous informons activement sur les procédés de sécurité relatifs aux systèmes IT et aux données, et les respectons.
- Nous impliquons activement nos collègues de la Security Community internationale dans de nouveaux projets de l'entreprise.
- Si nous avons des doutes quant au transfert de certaines informations, nous demandons conseil à nos supérieurs hiérarchiques et faisons appel à l'assistance du service d'information du Cyber Defense Center disponible dans le monde entier.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations relatives à la protection des données confidentielles sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs des services Sécurité d'entreprise ou Juridiques.





COMMUNICATION EXTERNE

NOTRE COMMUNICATION EST COHÉRENTE ET EN ACCORD AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT EXTERNE.

Afin que G+D soit publiquement perçue comme une entreprise professionnelle et digne de confiance, la gestion de la communication externe nécessite le plus grand soin.

La communication sur tous nos réseaux doit véhiculer une image adaptée et uniforme.

Nous nous basons sur les principes fondamentaux de la confidentialité, comme indiqué au chapitre relatif à la sécurité des données.

Si nous nous présentons comme un-e collaborateur-riche de G+D, nous veillons toujours à bien représenter G+D dans le cadre de toute communication externe. Nous interagissons avec sensibilité et professionnalisme, respectons l'étiquette G+D et présentons nos opinions personnelles comme telles.

Réseaux sociaux

Nos déclarations sur les réseaux sociaux doivent également respecter les principes de base de la communication externe.



DANS QUELS DOMAINES FAUT-IL TOUT PARTICULIÈREMENT VEILLER À L'IMAGE EXTERNE ?

Les communiqués de presse ou toute autre publication, ou encore dans le cadre de conférences et d'interviews. Mais également sur nos réseaux de communication internes comme sur le DWP ou Yammer.



VOICI LES POINTS IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE EN MATIÈRE D'IMAGE EXTERNE :

Les publications et présentations externes doivent être conformes à la communication de l'entreprise, et respecter le design d'entreprise.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur la protection des données confidentielles sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs du service communication sur la marque d'entreprise.



ACTIFS DE L'ENTREPRISE

NOUS GÉRONS LES OUTILS DE TRAVAIL AVEC SOIN.

Machines précieuses, matériaux de production, mobilier de bureau et ordinateurs, ou encore véhicules : nous avons besoin de nombreux actifs pour notre travail quotidien. Tous les outils de travail, appareils et mobiliers mis à disposition par G+D sont la propriété de G+D, et doivent donc être exclusivement utilisés dans le cadre professionnel et seulement en accord avec les directives de l'entreprise. Nous utilisons les actifs de l'entreprise de façon responsable et les protégeons contre la perte, le vol, les dégâts et les utilisations abusives. Cela vaut bien entendu également pour la gestion des actifs de nos clients, partenaires et tiers. L'utilisation privée des actifs de l'entreprise est seulement autorisée si elle est réglementée par les directives de l'entreprise.

Il est possible d'utiliser des accès Internet professionnels à titre personnel, et notamment les réseaux sociaux, mais exclusivement dans le cadre des directives de l'entreprise et en accord avec les principes de ce code de conduite. Nous n'utilisons pas les appareils de l'entreprise et les accès Internet professionnels pour des téléchargements, enregistrements ou copies illégaux.

L'utilisation privée des comptes e-mail G+D est formellement interdite. Les contenus professionnels ne peuvent pas être utilisés sur des comptes privés.

Les mêmes règles s'appliquent en cas de travail mobile.



À QUOI DEVONS-NOUS DEVONS FAIRE ATTENTION ?

Nous gérons les actifs de l'entreprise avec soin afin de ne pas les endommager.

Lorsque nous utilisons l'Internet professionnel à des fins personnelles, nous veillons à la protection des systèmes IT contre les virus, les chevaux de Troie et toute menace équivalente ; nous ne téléchargeons donc aucun programme en ligne et ne lançons aucun téléchargement de pièces jointes sur ou depuis les services de messagerie en ligne.

COMMENT GÉRER LES E-MAILS PRIVÉS ?

- À des fins personnelles : toujours utiliser une adresse e-mail privée
- En cas d'e-mails privés reçus sur la boîte professionnelle G+D : les supprimer après lecture
- E-mails privés envoyés à titre professionnel : en cas d'enregistrement dans la boîte e-mail professionnelle, les sauvegarder dans un fichier « personnel » ou les supprimer (ils comprennent les échanges avec le comité d'entreprise, la médecine du travail, la protection des données, le service de Conformité, les syndicats, etc.)

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur les actifs de l'entreprise sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs des services Juridiques ou de Conformité.



RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

NOUS SOMMES ACTIFS À L'INTERNATIONAL, MAIS TOUJOURS DANS LE RESPECT DES LOIS.

En tant qu'entreprise internationale, les échanges commerciaux aux quatre coins du monde font partie de notre travail quotidien.

Droit relatif aux échanges internationaux, contrôle de l'export et risques régionaux

La réussite commerciale durable à l'international nécessite le respect des directives commerciales internationales, des réglementations relatives à l'export, des sanctions et des embargos. En outre, elle implique d'assumer sa responsabilité sociale : c'est pourquoi nous sommes toujours très attentifs à la situation politique des marchés sur lesquels nous sommes présents. Nous renonçons volontairement à toute relation commerciale qui ne respecterait pas les dispositions légales ou nos propres exigences.

Contact avec les gouvernements, les institutions proches des gouvernements, les autorités et les agents publics

Dans le cadre de nos relations internationales, nous devons être régulièrement en contact avec des gouvernements, des institutions proches des gouvernements, des autorités et des agents publics. Dans ce contexte, il est impératif d'agir avec transparence et responsabilité. Nous évitons donc tout comportement qui pourrait sembler illicite, notamment la proposition et l'octroi de subventions ou de tout autre avantage, et respectons toutes les dispositions applicables et les directives internes.



POURQUOI CELA COMPTE-T-IL POUR NOUS ?

- Toute violation du droit relatif aux échanges internationaux peut entraîner d'importantes amendes et l'exclusion de certains marchés ou d'appels d'offres.
- L'octroi illicite d'avantages à des personnes employées dans des administrations ou des ministères est considéré dans le monde entier comme une corruption d'agent public et expose à des poursuites légales.
- G+D s'engage contre la corruption sous toutes ses formes.



POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS !

- Ai-je vérifié s'il existe des restrictions à l'export pour le produit, le pays de destination, le client ou l'utilisation prévue ?
- Ai-je vérifié que le cadeau de bienvenue, l'invitation ou le voyage de la délégation pour des clients issus d'administrations publiques que j'ai prévus sont bien conformes aux directives G+D ?



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur les relations commerciales internationales sur l'Intranet G+D ou auprès des interlocuteurs compétents des services de contrôle à l'export ou de Conformité.





LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

NOUS NE TOLÉRON PAS LE BLANCHIMENT D'ARGENT.

Toute transaction commerciale ou de livraison présente le risque d'être détournée au profit du blanchiment d'argent ou du financement d'activités terroristes.

Toute participation au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes, intentionnelle ou non, est illégale et considérée comme une infraction.

Afin d'éviter que notre entreprise ne soit abusée à des fins de blanchiment d'argent, tous les échanges commerciaux auxquels nous participons se font avec des partenaires sérieux, qui respectent les lois applicables et dont les ressources sont issues de sources légitimes.

Nous vérifions minutieusement l'identité des clients, partenaires et tierces parties impliqués, et respectons les régimes de sanctions et d'embargo nationaux et internationaux, ainsi que toutes les restrictions en matière de commerce extérieur.



QU'EST-CE QUE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ?

On parle de blanchiment d'argent quand l'origine de liquidités ou d'actifs financiers issus d'activités criminelles (corruption, fraude fiscale ou commerce illicite d'armes ou de drogues) est dissimulée suite à leur injection dans le circuit financier et commercial classique.



LES INDICES SUIVANTS PEUVENT CONSTITUER DES SIGNAUX D'ALERTE :

- versements à des entreprises ou par des entreprises nationales ou internationales sans rapport avec notre activité
- finalisation d'une transaction selon des procédés généralement évités pour les transactions courantes
- transactions financières irrégulières



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations relatives au blanchiment d'argent sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs chargés du blanchiment d'argent.

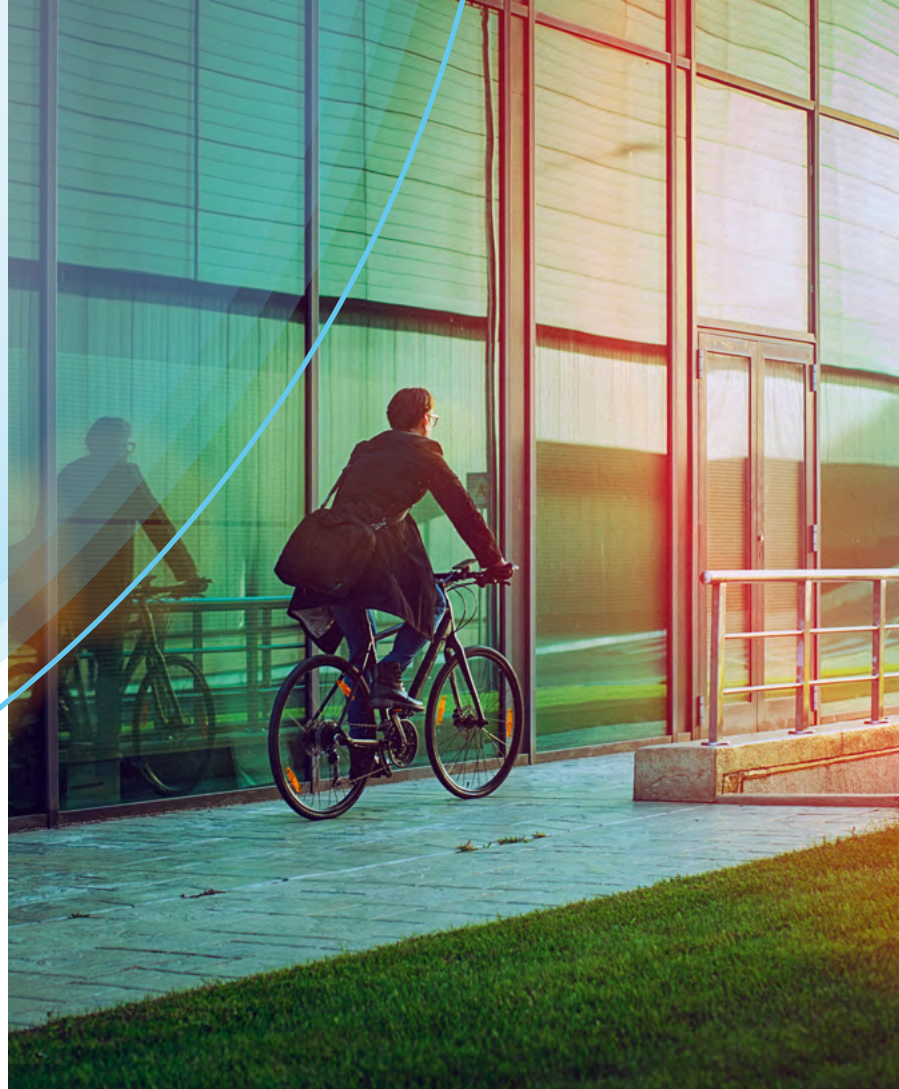


ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

NOUS AGISSONS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET PARTICIPONS ACTIVEMENT AU MAINTIEN D'UN MONDE OÙ IL FAIT BON VIVRE.

En tant qu'entreprise familiale tournée vers l'avenir, nous sommes convaincus que des pratiques durables sont tout autant profitable à l'entreprise qu'à la société. Depuis 2010, nous faisons partie des signataires du Pacte mondial des Nations Unies et de ses principes, et soutenons les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Le développement durable s'est établi comme un élément fondamental dans le développement de notre stratégie d'entreprise. Il témoigne de notre volonté de garantir l'existence de notre entreprise pour les générations futures.

Nous assumons notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement, et notre position d'entreprise chef de file en matière de développement durable sur nos segments de marché nous permet de participer à la conservation d'un monde où il fait bon vivre. Pour cela, nous réduisons notre empreinte carbone au sein de notre production, générée par notre infrastructure et au sein de notre chaîne logistique. Nous concentrons nos efforts sur des technologies durables et faisons évoluer notre portefeuille de produits grâce à des produits et à des solutions écologiques.



COMMENT NOUS ASSURER QUE NOUS ATTEINDRONS NOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ?

Nous définissons des objectifs environnementaux ambitieux, mis en place par des mesures concrètes. Avec nos collaborateurs, nous développons des idées qui favorisent la mise en place de nos objectifs environnementaux, notamment en minimisant l'utilisation des ressources, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de notre chaîne de valeur ou en appliquant des procédés de recyclage.

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous utilisons notamment de l'énergie issue de sources renouvelables, partiellement produite par nos soins. Nous mesurons, documentons et analysons nos progrès en matière d'environnement sur la base d'un système de ratios. Cela nous permet de garantir la transparence et les bases nécessaires afin d'atteindre nos objectifs climatiques et environnementaux. Notre position en matière de responsabilité sociale et de gouvernance fait partie intégrante de notre stratégie de développement durable et est décrite dans les différents chapitres.



CHACUN D'ENTRE NOUS PEUT AGIR À SON ÉCHELLE !

Nous pouvons tous participer à la protection de l'environnement, en prenant toujours en compte les aspects environnementaux dans chacune de nos décisions et en évitant le gaspillage des ressources.



OÙ TROUVER DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Vous trouverez plus d'informations sur le développement durable sur l'Intranet ou auprès des interlocuteurs du service de développement durable.



NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE ! CONTACTEZ-NOUS.

RESPONSABILITÉ POUR LE CODE DE CONDUITE

Le code de conduite a été conçu et mis à jour sous la direction du Chef des Service Juridiques et de Conformité du Groupe. Des collaborateurs et cadres de différentes régions du monde entier et de tous les domaines d'activité et fonctions de l'entreprise y ont participé.

La direction de Giesecke+Devrient GmbH est responsable de la validation et de la publication de ce code de conduite.

CONTACT

[Interlocuteurs](#)

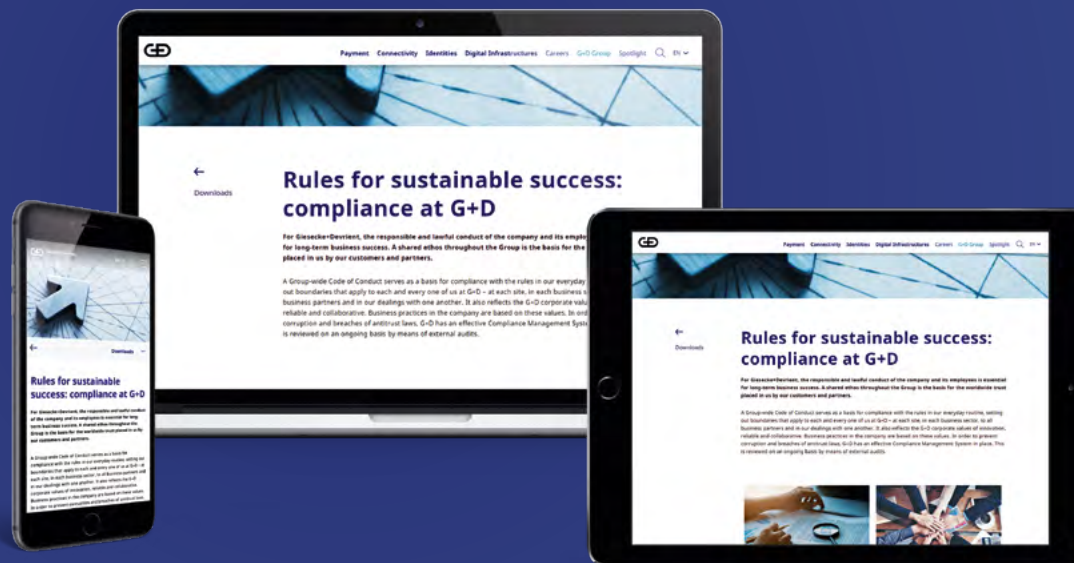
[Compliance Intranet](#)

[Compliance site web](#)

[Outil de lancement d'alerte G+D](#)



APPRENEZ-EN DAVANTAGE :



vous trouverez plus d'informations en ligne. Rendez-vous sur notre site web pour consulter de plus amples informations et retrouver différents liens.

Pour les
collaborateur-ric-e-s :



[dwp.gi-de.com/sites/
dwp-compliance/en-US/
Pages/overview.aspx](https://dwp.gi-de.com/sites/dwp-compliance/en-US/Pages/overview.aspx)

Pour les
utilisateur-ric-e-s externes :



[www.gi-de.com/en/
group/responsibility/
compliance](https://www.gi-de.com/en/group/responsibility/compliance)

